



Procès-verbal du Conseil de l'École Doctorale SLTC

Mardi 2 mai 2023

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du Conseil du 6 décembre 2022
2. Informations diverses (HCERES, Campagne contrats doctoraux, Prix de thèse- cellule EDI, Evaluation Langues)
3. Contributions à la formation scientifique (initiative Orion – Journée poster-journée scientifique 2023)
4. Echange sur le rattachement d'un laboratoire à l'ED
5. Echange sur le rôle du bureau ou du conseil dans l'évaluation des formations et des ACT
6. Bilan de la campagne d'aide à la mobilité – vague 1
7. État du budget
8. Questions diverses

Membres présents :

Anne-Marie CHABROLLE-CERRETINI, Sabrina SCHWARTZ, Mathieu CONSTANT, Sylvie JOYE, Guy LAPOSTOLLE, Ariane BAZAN, Fabrice MONTEBELLO, Jean PAULY, Alexandre BATISSOU, Sébastien GINHOUX, Adrien GOBLOT, Sophie RAHUEL-CLERMONT, Anna ZIELINSKA

Membres excusés : Andrew ARANA, Christophe FEYEL, Éric BRANGIER, Marie-France AGNOLETTI, Jérôme DINET, Benoit BOLMONT, Ingrid VOLERY, Francis GUILLEMIN, Cyril TARQUINIO, Fabienne LEMETAYER, Iris CHIPAUX, Hanna VERDEL, Melissa MELO, Jean-Luc LOBET, Clotilde BOULANGER, Vincent MALNOURY, Frédéric DRUE

Invités : Fatima ATOURKI, Djamila BEHLOUL, Mamadou Lamine NGOM, Véronique PORTELLI, Mathilde TAGHON

1. Approbation du PV du conseil du 6 décembre 2022

Le procès-verbal du 6 décembre 2022 est voté à l'unanimité par les membres du Conseil, moins 4 abstentions.

2. Informations diverses

Conclusion de l'HCERES

Points forts :

- Une bonne insertion de l'ED dans le réseau Grand-Est avec des activités scientifiques régulières ;
- Une réduction significative de la durée des thèses depuis trois ans grâce à des mesures claires d'évaluation des travaux fournis ;
- Un dispositif d'aide aux doctorants qui souhaitent se déplacer pour communiquer ou réaliser des travaux (aide à la mobilité de 500 euros). Cette aide est lisible pour les doctorants qui sont bien informés de la procédure.
- Une volonté d'organiser une animation scientifique dans le cadre de l'ED (la création d'une revue scientifique).

Points faibles :

Une proportion encore forte de thèses sans financements et un taux d'abandons qui reste élevé ;

- Un manque d'information sur l'utilité, aux yeux des doctorants, des formations propres à l'ED et sur l'utilité du portfolio ;
- Un âge moyen des doctorants élevé. Le comité s'interroge sur les raisons de cet âge moyen élevé.
- Une faible visibilité du devenir des diplômés.

L'HCERES a fait 5 recommandations qui dans la réponse rédigée par AMCC se répartissent dans 4 axes :

- **AXE 1** : Clarifier le fonctionnement des CSI, tant au niveau de la désignation de ses membres qu'au niveau du rôle de l'encadrant, Mieux informer sur l'intérêt du portfolio dont l'utilité n'est pas bien perçue par les doctorants
- **AXE 2** : Instaurer une véritable politique d'évaluation des formations spécifiques proposées par l'ED, Développer une véritable politique qui permette d'évaluer le devenir des diplômés ;
- **AXE 3** : Instaurer une véritable politique d'évaluation des formations spécifiques proposées par l'ED
- **AXE 4** : Le projet louable de création d'une revue scientifique, qui semble central dans les orientations de la nouvelle direction, devrait être construit en impliquant des laboratoires de recherche afin que cette revue constitue une véritable plus-value.

AXE 1 : LA COMMUNICATION

La communication s'organise à deux niveaux. Celle prise en charge par la MDD qui s'occupe de la tenue du site « doctorat », de la diffusion des textes réglementaires et des informations communes qui se rapportent à la formation doctorale. La communication que l'ED peut investir relève davantage d'un travail d'explication en vue d'une appropriation plus complète du cadre doctoral par ses principaux acteurs. Deux outils qui structurent la formation doctorale sont principalement visés, à savoir le CSI et le portfolio. On pourra profiter du nouvel arrêté du 26/8/22 pour le CSI et de l'arrivée de néo-doctorants familiarisés depuis la licence à la rédaction d'un portfolio pour installer des praxis nouvelles. Ainsi en parallèle à des informations communiquées à la demande dans le cadre de RDV individualisés ou lors des journées de rentrée, il est envisagé de mettre en place des rencontres à distance au début de chaque semestre sur le CSI et le portfolio. Ces échanges seront organisés dans des créneaux différents pour les doctorants d'une part et les encadrants et membres de CSI d'autre part. Ainsi les deux parties concernées devraient, à terme, partager sereinement et avantageusement des pratiques nouvelles. Ces actions pourraient être adaptées à d'autres documents comme la convention individuelle de formation et la charte du doctorat.

Par ailleurs, il conviendra de prêter attention à la rubrique « actualité » de l'ED. Celle-ci pourra fort bien se décliner en deux catégories, des actualités institutionnelles d'un côté et de l'autre des réflexions des comptes rendus de lectures sur l'université française, européenne, les problématiques d'emplois des doctorants, etc...Ce dernier point répondrait alors à la nécessité qu'ont les doctorants de connaître la réalité universitaire pour construire au mieux leur projet professionnel.

AXE 2 : L'EVALUATION

L'évaluation est une pratique déjà bien installée dans le fonctionnement de l'ED, après chaque formation et événement scientifique. Ce qui peut être amélioré est la lecture qui en est faite pour servir au mieux les intérêts des doctorants comme ceux des encadrants et mesurer l'« attractivité de la formation ». Ainsi il pourrait être instauré une lecture systématique des évaluations des formations et des manifestations par le Bureau afin de tirer profit des remarques constructives pour réorienter ou passer des commandes dans le but de co-construire une formation disciplinaire et une activité scientifique toujours pertinentes.

AXE 3 : LA FORMATION

Il s'agira de poursuivre la prise en compte de besoins exprimés, d'encourager les doctorants à être force de propositions par le biais de leurs représentants au Conseil ou de l'association des doctorants.

Ainsi, en complément des certifications en langues organisées par la MDD, il a été proposé de valider des compétences linguistiques autres que l'anglais dans le contexte d'une communication scientifique. Celle-ci se réalisera dans le cadre d'une des journées scientifiques de l'ED.

Une autre direction sera suivie, celle de monter, chaque année, avec les doctorants, sur leurs propositions, une manifestation scientifique qui répondra aux approches pluridisciplinaires qui caractérisent l'ED.

AXE 4 : LA VALORISATION SCIENTIFIQUE

L'ED s'engage (mars 23) dans le processus de création d'un club Orion-SHS. Avec la mission Collections patrimoniales-numérisation de la Bibliothèque Universitaire, l'ED a en effet posé un premier jalon en organisant une journée découverte du travail d'archives.

Le second projet est celui d'une revue électronique, de l'ED dans un premier temps mais susceptible de s'ouvrir à d'autres écoles. La revue aura une double finalité, la formation à la rédaction d'articles, la co-écriture et l'expérience du processus éditorial. En s'appuyant sur les compétences au sein des laboratoires qui disposent d'une équipe éditoriale, l'organisation de la revue sera fondée sur une co-responsabilité doctorants-EC. Du comité scientifique en passant par les comités de rédaction, de lecture, jusqu'à la recherche de revues pour des recensions, tout sera partagé, pour un apprentissage par la pratique accompagnée. Afin d'encourager les prises de contacts, les négociations, chaque numéro aura deux éditeurs scientifiques D-EC et sera parrainé par un chercheur spécialiste français du domaine et un étranger.

AXE 5 : LA PREVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX ET LA PREMIERE ECOUTE DE TMOINS ET VICTIMES DE HARCELEMENTS

Soucieuse de pouvoir garantir à chaque doctorant de mener son projet doctoral dans des conditions de respect de sa personne, l'ED se lance dans la création d'une cellule Egalité-Diversité-Intégration (EDI). A sa tête, quatre référents formés, représentatifs de l'ED, géographiquement et statutairement. Ces référents seront susceptibles de recevoir les premiers récits de victimes ou témoins d'agressions et de harcèlements afin de prévenir les services de l'Université compétents.

Plus généralement, l'attention portera sur l'organisation d'événements de sensibilisation, de confrontations d'idées sur la problématique de la diversité. En lien avec d'autres cellules, les actions pourront être mutualisées pour un impact plus grand.

Campagne contrats doctoraux

L'école doctorale devrait avoir 7 ou 8 contrats doctoraux pour 2023.

- Pôle LLECT (laboratoire HISCANT-MA) : 1 contrat
- Pôle BMS (laboratoire APEMAC) : en attente d'un retour
- Pôle CLCS, (laboratoires ATILF, LISEC, 2L2S, PERSEUS, INTERPSY, 2LPN, AHP-PREST : 6 ou 7 contrats (1 contrat orienté en lien avec la MSH)

Prix de thèse

Le retour des dossiers est demandé pour le 25 mai au plus tard afin d'examiner les dossiers le 6 juin via Teams par le Bureau de l'Ecole doctorale.

PRIX DE THESE ETABLISSEMENT 2023 : doctorants ayant soutenu entre le 1 er avril 2022 et le 31 mars 2023

PRIX METROPOLE : doctorants ayant soutenu dans l'année civile 2022

2 prix cette année : Prix métropolitain « docteur-entrepreneur » et Prix métropolitain « territoire »

Cellule EDI

L'ED a lancé une cellule EDI (Egalité, Diversité, Inclusion), composée de 4 référents (2 personnes sur Nancy et 2 personnes sur Metz), la directrice de l'école doctorale, 2 personnels administratif (gestionnaire du 2L2S Metz, gestionnaire pédagogique de l'ED) et un doctorant.

Le but est de sensibiliser l'ensemble de doctorants et d'éviter toutes situations dramatiques.

Evaluation Langues

Nous avons proposé à l'ensemble des doctorants de l'école doctorale de réaliser une communication en langue étrangère pour la journée scientifique « Poster » de l'ED afin de valider le crédit langue obligatoire demandé dans le dispositif de formation.

Il y a 4 doctorants qui ont réalisé une communication (1 pour l'allemand et 3 pour l'anglais).

3. Contributions à la formation scientifique

Contribution à la formation « Initiative Orion »

Dans le cadre du programme national Orion-Osez la recherche, la mission Collections patrimoniales-numérisation de la Bibliothèque Universitaire et l'Ecole Doctorale ont proposé une rencontre ludique le 30 mars 2023 sur des archives de Paul Meyer.

Il s'agissait de faire découvrir quelques aspects des pratiques de recherche à partir d'archives.

Journée poster

Notre journée poster a eu lieu le 11 avril 2023 via Teams.

Il y a eu 10 communications, 40 participants et 1 conférence invitée « Rédaction de la thèse : n'ayez pas peur des mots » par Christophe Benzitoun.

Journée scientifique – Projet doctorant

Journée prévue en novembre 2023 ayant pour titre « Et si on parlait de la diversité et des minorités à la fac ? Re-connaissance, harcèlements, violences, remédiations »

C'est un projet de Alan Hasselberger du laboratoire PerSEUS.

Montage du projet : A. Hasselberger, S. Schwartz, C. Raban, AM. Chabrolle—Cerretini

Ce projet est à étendre et à reconduire chaque année pour les doctorants de l'école doctorale (1 projet chaque année).

4. Echange sur le rattachement d'un laboratoire à l'ED

Le laboratoire LIRFE de l'Université Catholique de l'ouest souhaite être rattaché à l'école doctorale SLTC de l'Université de Lorraine.

Le directeur du LISEC n'étant pas informé, l'école doctorale va lui transmettre la demande.

5. Echange sur le rôle du bureau ou du conseil dans l'évaluation des formations et des ACT

Les demandes d'ACT seront étudiées au sein du bureau de l'ED

Les évaluations des formations seront étudiées au sein du Conseil de l'ED (transmission des évaluations aux représentants des doctorants au conseil de l'ED).

6. Bilan de la campagne d'aide à la mobilité – vague 1

31 doctorants ont été financés lors de la première campagne d'aide à la mobilité, l'école doctorale a attribué 14 199 € pour la totalité des demandes.

7. Etat du budget

Aide à la mobilité : 14932,61 €

Aide à l'organisation d'événements pour les doctorants : 252,75 €

Aide au financement des jurys de thèse et Aide à l'impression des thèses : 2900 €

Actions et gestion courante de l'ED : 163,69 €

Fonctionnement consommé : 18 249,05€

Fonctionnement disponible : 23 742,95€

Rémunération intervenants : 8 675,10€

8. Questions diverses

Retour des doctorants représentants du conseil de l'ED

Formations à la pédagogie

Constat : Ces formations font l'objet de nombreuses récriminations quant à leur durée, à leur contenu et à leur nécessité et principalement celle de première année.

Propositions : Rendre ces formations optionnelles, notamment en permettant leur validation pour ceux qui ont une formation, en pédagogie, un concours de l'enseignement, des années d'exercice ou un stage du secondaire effectué, proposer une formation unique, en première année, refondre leur contenu en partenariat avec les étudiants en doctorat.

Formations obligatoires

Constat : De nombreuses personnes considèrent ces formations comme globalement peu utiles et ne les suivent que poussées, par l'obligation des crédits, ce qui se fait au détriment de l'avancée du travail de recherche, bien des doctorants ne sont pas présents localement et ne peuvent donc bénéficier que d'un choix réduit, en dépit de la convention signée en début de thèse, les crédits en sont pas affectés à la hauteur prévue (10h = 1 crédit).

Propositions : Rendre le plus de crédits flottants, à l'exception de ceux affectés aux formations rendues obligatoires par la loi (intégrité scientifique notamment), de sorte de pouvoir faire valoir des activités utiles pour le travail de thèse plus facilement et en plus grande quantité, grâce au système des formations hors catalogue, proposer le plus grand nombre possible de ces formations disciplinaires et transverses à distance, revaloriser si possible le nombre de crédits alloués aux formations.

Inscription - Réinscription

Constat : Plusieurs pièces demandées pour le dossier d'inscription le sont à nouveau les années suivantes, alors qu'elles ne vont que peu changer (CV, Convention de formation notamment), demande d'un justificatif de ressources est perçue comme infantilissante et humiliante, dossiers de réinscription dérogatoire sont longs et fastidieux à faire.

Proposition : Dans la mesure où, dans les humanités, un doctorant qui ne finit pas sa thèse en trois ans n'est pas en retard, ne pas demander les lettres signées par le directeur, ni la lettre de motivation expliquant les raisons du « retard », ni un morceau rédigé de thèse. Au pire, le travail en l'état, pas davantage, ou le seul rapport du Comité de suivi individuel, puisqu'il comprend un volet dédié, Pourquoi ne pas considérer que, pour la durée normale de la thèse (3 ou 6 ans selon les cas), les pièces fournies à l'inscription suffisent (CV, Convention, engagement de prise de conscience des difficultés financières possibles) ? Remplacer le justificatif de ressources par un texte proposé.

Autres

Constat : Deux campagnes d'aide à la mobilité par an, auxquelles il faut participer même sans être sûr d'en avoir besoin, de crainte de ne pas en bénéficier, Campagne soutenances ?

Propositions : Assouplir les dates de campagne d'aide à la mobilité, dans la mesure du possible, pour alléger le stress des échéances, peut-être entamer une réflexion collective pour améliorer le système

Les demandes seront transmises par la directrice de l'école doctorale lors d'une réunion avec la Vice-Présidente du doctorat et l'ensemble des 8 directeurs d'ED.